

## Communiqué de presse

Changé, le 27 avril 2018

### Assemblée Générale Mixte du 27 avril 2018

#### Résultats des votes des résolutions Evolution de la gouvernance

Le 27 avril 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire a réuni les actionnaires de Séché Environnement sous la présidence de Joël Séché, Président – Directeur général.

L'ensemble des résolutions présentées ont été approuvées, notamment celles sur les comptes et l'affectation du résultat 2017 (cf. résultats des votes par résolution sur le site Internet de Séché Environnement [www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com), onglet « Assemblée générale 2018 »).

L'Assemblée générale a été également l'occasion de revenir sur l'évolution favorable de l'activité au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Au cours de cette Assemblée générale, les actionnaires ont ratifié la nomination de deux nouveaux administrateurs. Cette ratification porte à 10 le nombre d'administrateurs siégeant au Conseil d'administration de Séché Environnement, dont 7 administrateurs indépendants et 4 femmes.

#### 1. Nomination de Mme Anne-Sophie Le Lay

Anne-Sophie Le Lay, 47 ans, est diplômée d'un Master de Droit des Affaires et de Droit Immobilier, ainsi que du Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA).

Elle commence sa carrière professionnelle en 1996 en tant qu'avocat spécialisé en Droit des affaires et Droit immobilier à Paris. Puis, elle s'expatrie à Toronto en tant que consultante dans un cabinet d'avocats.

En 2001, elle entame une longue expérience au sein du Groupe Renault. Dans un premier temps, elle est en charge du montage juridique de la vente des terrains de l'ancienne usine de Billancourt.

En 2007, elle prend la responsabilité du département Droit de l'environnement, énergie et immobilier. Un an plus tard, elle sera en charge de la région Euromed.

En juillet 2011, Anne-Sophie Lelay est à la tête de la Direction Juridique du Groupe Renault où elle est en charge de conserver et de développer les avantages concurrentiels du groupe, en conseillant ses dirigeants, en optimisant la protection juridique et en continuant à créer de la valeur pour l'entreprise.

En février 2018, Anne-Sophie Le Lay devient secrétaire générale du groupe Air France- KLM.

Elle chapeaute les directions juridiques, la direction RSE et la direction des affaires publiques. Elle siège au Comité exécutif du groupe.

## 2. Nomination de M. Christophe Gégout

Né le 24 mai 1976, Polytechnicien, Christophe Gégout est administrateur général adjoint du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) depuis le 1er septembre 2015. Dans cette fonction, il supervise les finances et les analyses stratégiques et économiques, ainsi que les partenariats industriels.

Après deux années passées au Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, il a rejoint le CEA en avril 2009, en qualité de Directeur financier. Dans cette fonction, Christophe Gégout a mis en oeuvre des actions de performance des achats, et a renforcé le contrôle de gestion des investissements, notamment dans le domaine nucléaire.

Christophe Gégout préside par ailleurs, CEA Investissement, filiale du CEA spécialisée dans l'investissement dans des sociétés technologiques de rupture, depuis 2010. A ce titre, il a activement participé au redressement stratégique et financier de SOITEC dont il a pris la présidence du comité d'audit en 2015.

Il est également administrateur de NEOEN, spécialisée dans l'exploitation de l'énergie solaire et éolienne. Depuis septembre 2017, Christophe Gégout préside l'Alliance de coordination des organismes de recherche dans l'énergie (ANCRE).

Enfin, le Conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale du 27 juin 2018, a renouvelé le mandat de Président – Directeur général de M. Joël Séché pour une durée de 3 ans.

Le Conseil d'administration a également décidé de réunir les actionnaires en Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 29 juin 2018, afin de proposer la modification des statuts pour déterminer les conditions dans lesquelles est désigné l'administrateur représentant les salariés.

## Agenda

**Assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
Résultats consolidés au 30 juin 2018**

**29 juin 2018  
10 septembre 2018 après Bourse**

## Contacts

### **Séché Environnement**

Manuel Andersen  
Directeur des Relations Investisseurs  
+33 (0)1 53 21 53 60  
[m.andersen@groupe-seche.com](mailto:m.andersen@groupe-seche.com)

## A propos de Séché Environnement

**Séché Environnement** est l'un des principaux acteurs français de la valorisation et du traitement de tous les types de déchets, qu'ils soient d'origine industrielle ou issus des collectivités territoriales.

Premier opérateur indépendant en France, **Séché Environnement** se caractérise par un positionnement de spécialiste des déchets les plus complexes, au cœur de marchés réglementés et à fortes barrières à l'entrée de la valorisation et du traitement de déchets.

Ses outils et ses savoir-faire lui permettent d'offrir à sa clientèle d'industriels et de collectivités, des solutions à haute valeur ajoutée, ciblant les problématiques de l'économie circulaire et les exigences de développement durable, telles que :

- les valorisations matières ou énergétique des déchets dangereux et non dangereux ;
- tous types de traitement pour les déchets solides, liquides, gazeux (traitements thermiques, physico-chimiques, radiologiques ...) ;
- le stockage des résidus ultimes de déchets dangereux ou non dangereux ;
- les éco-services de dépollution, de déconstruction, de désamiantage et de réhabilitation.

Fort de son expertise globale, Séché Environnement se développe avec succès dans les métiers des services à l'Environnement, sur les marchés de l'externalisation des problématiques Déchets pour des clientèles de grandes collectivités et d'industriels de premier plan, en France comme à l'International.

**Séché Environnement** est coté sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment B) depuis le 27 novembre 1997.

Le titre est éligible au PEA-PME et appartient aux indices CAC Mid&Small et Eternext PEA-PME 150.

## Avis important

Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle. Ces informations constituent soit des tendances, soit des objectifs à la date de publication du présent communiqué et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de la Société, qui peuvent impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement des tendances et objectifs énoncés. Ces risques comprennent notamment ceux décrits dans le Document de Référence de la Société disponible sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)). Ces informations ne reflètent donc pas les performances futures de la Société, qui peuvent en différer sensiblement et aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces éléments prospectifs. La Société ne prend aucun engagement quant à la mise à jour de ces informations. Des informations plus complètes sur la Société peuvent être obtenues sur son site internet ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)), rubrique Information Réglementée. Ce communiqué ne constitue ni une offre de titres ni une sollicitation en vue d'une offre de titres dans un quelconque Etat, y compris aux Etats-Unis. La distribution du présent communiqué peut être soumise aux lois et règlements en vigueur en France ou à l'Etranger. Les personnes en possession du présent communiqué de presse doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer.